

Politique | Les grands élus et acteurs sociaux économiques landais à l'unisson pour la LGV GPSO



Mobilisation d'envergure ce 23 février à la CCI des Landes à Mont-de-Marsan pour la défense du projet GPSO en direction de l'Espagne. Philippe Jacquemain, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, Jean-Luc Capes, représentant le Président de la Chambre d'Agriculture des Landes, Philippe Retours, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes, Nilda Jurado, représentant le Président de la CCI Bayonne Pays Basque, Fabien Lainé et Boris Vallaud, Députés des Landes, Monique Lubin et Eric Kerrouche, Sénateurs des Landes, Renaud Lagrave, Vice Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Xavier Fortinon, Président du Conseil Départemental des Landes, Charles Dayot, Président de Mont de Marsan Agglomération, Elisabeth Bonjean, Présidente du Grand Dax, Hervé Bouyrie, Président de l'Association des Maires des Landes, et Alain Vidalies, ancien Ministre des Transports, ont rédigé et signé ensemble une motion commune pour le maintien de la réalisation de la LGV vers l'Espagne en 2027.

« Grande mobilisation », « moment solennel », « élan collectif », « front commun », « mobilisation atypique et exceptionnelle » ... L'invitation à la mobilisation en faveur du projet GPSO lancée à l'initiative du Président de la Cci des Landes a été plus que bien accueillie par les représentants des acteurs économiques et sociaux du territoire landais (jusqu'à la Cci de Bayonne...) ainsi que par les grands élus landais, tous bords politiques confondus. Seule exception à cette « union sacrée », comme l'a qualifiée le député des Landes LREM Fabien Lainé : l'absence de son collègue du même parti majoritaire, Lionel Causse.

Les enjeux cruciaux pour les Landes

Objectif de ce temps médiatique, la signature d'une déclaration commune demandant au Gouvernement « le maintien de la réalisation en 2027 de la LGV Bordeaux - Mont-de-Marsan – Dax – Bayonne – Espagne et son inscription prioritaire dans la loi d'orientation des mobilités en 2018 ». Un temps pour le moins solennel, puisque l'arbitrage du Premier Ministre, suite aux rapports Duron, puis Spinetta, qui repoussent, au mieux, à 2038 l'arbitrage sur la pertinence de sa réalisation, doit intervenir ce lundi 26 février.

Après que chacun ait exprimé à sa manière, les enjeux « cruciaux » pour le territoire des Landes quant à la

poursuite de la LGV au Sud de Bordeaux, tant d'un point de vue économique, social, environnemental ou encore européen (l'axe étant inscrit au Réseau Transeuropéen de Transport depuis 1994), Philippe Jacquemain, Président de la CCI des Landes a fait lecture de la déclaration commune. Un message de fermeté pour à nouveau rappeler « le caractère européen de cette ligne », « les nombreux engagements de l'Etat », dont la Déclaration d'Utilité Publique en date du 2 juin 2016, ou encore son « importance comme vecteur de développement, d'attractivité économique et d'accessibilité », au regard notamment « du tissu industriel, touristique, et thermal », mais aussi « son fort enjeu environnemental et de santé publique ». N'est pas oublié non plus l'argument ardemment présenté par les intervenants du développement du report modal des voyageurs et du fret sur le mode ferroviaire.

A cette longue liste, Xavier Fortinon ajoute aussi que tourner le dos à ce projet, « c'est balayer plus de 70M€ qui ont été mis dans des études pour une DUP qui a été accordée il y a deux ans ». C'est aussi « faire fi des engagements financiers pris par les collectivités landaises sur la Tours-Bordeaux sous condition de la continuité de la LGV vers l'Espagne », rappelle notamment Elisabeth Bonjean.

"Pas un barouf d'honneur"

Au total, une démonstration de détermination de la part de ces 14 personnalités réunies, qui dans le même temps, tout en attendant les décisions gouvernementales de lundi, faisaient tout de même preuve d'une certaine inquiétude lucide. Tous partageaient en effet l'état d'esprit d'Alain Vidalies, indiquant « j'espère un bon jour, je crains un mauvais jour ». Pour autant, quel que soit le qualificatif de cette journée du 23 février, « front commun », « élan collectif » ou « mobilisation exceptionnelle », Boris Vallaud prévient « je ne voudrais pas que ce soit un barouf d'honneur. Il ne faudra pas lâcher l'affaire ».



Solène Méric

Crédit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 23/02/2018

[Url de cet article](#)